

Le Anh Thu, médecin vietnamienne

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte / Le Anh Thu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 7

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE ANH THU, MÉDECIN VIETNAMIENNE

Elle dirige un orphelinat pas comme les autres
soutenu par l'Entraide protestante suisse (EPER)
et Fraternité-Vietnam

Le revers de la médaille le plus apparent du chambardement dû à la forte croissance économique que vit le Vietnam depuis quelques années, ce sont les enfants de la rue, un phénomène inexistant auparavant. «*Les enfants étaient toujours récupérés par l'un ou l'autre membre de la famille*», s'exclame LE ANH Thu, en visite en Europe pour présenter son travail. Elle continue: «*Aujourd'hui, on vide les rues de ces indésirables pour les placer dans des orphelinats, institutions qui n'existaient pas chez nous.*»

Pour pallier cette acculturation, LE ANH Thu, dirige depuis trois ans un «orphelinat pas comme les autres». Une sorte de centre de jour qui reçoit des enfants en difficulté, octroie des bourses de formation. Pour ne pas briser la tradition vietnamienne, les enfants continuent de vivre dans une famille, la leur ou une famille d'accueil. Ils viennent au centre pour des conseils, des évaluations ou des soins. Le fait que LE ANH Thu soit médecin, mais spécialisée en médecine traditionnelle, et qu'elle ait exercé de 1989 à 1992 à Hanoi dans

le plus grand institut d'acupuncture d'Asie, n'est sans doute pas étranger à son attachement aux traditions. Dans le domaine de la médecine, s'entend.

Car il est des traditions qu'elle déplore. A la question du pourcentage de garçons et de filles parmi les 80 enfants du centre de Hanoi et les 1900 dans le reste du pays, elle esquisse un léger sourire asiatique tout en lâchant comme un cri étouffé: «*Il y a en moyenne trois filles sur quatre enfants. Ce sont surtout les filles qu'on laisse tomber...*»

Et d'enchaîner d'une voix très douce sur les Françaises qui se plaignaient tellement de leur double journée durant son séjour – des stages de formation – dans l'Hexagone: «*Bien sûr, c'est dur, mais vous ne pouvez pas imaginer les journées des Vietnamiennes. Rien que la préparation de la nourriture. Chez nous, c'est compliqué, il faut tout couper, préparer, cuire. Nous n'avons pas de congélés. Et dans les campagnes, il n'y a pas d'appareils ménagers. Les femmes préparent le repas et selon la tradition*

Au centre de Hanoi.
Scolarisation et santé
sont payantes depuis deux ans

mangent après. Bon, ça c'est fini en ville où les machines à laver – des occasions japonaises – font leur entrée. Et mon mari fait la vaisselle.»

Il n'empêche que les Vietnamiennes sont encore mal considérées. Et souvent peu soutenues par des belles-mères qui défendent leur fils lorsqu'elles estiment qu'il est «exploité» par la bru, c'est-à-dire qu'il met un tant soit peu la main à la pâte.

Quant aux semaines, elles ont six jours et le dimanche n'est pas ce que l'on croit: «*Oh! la la!, ne me parlez pas des dimanches. C'est terrible les dimanches. Il faut cuisiner toute la journée, visiter toute la famille, recevoir. Le soir, je suis épuisée.*»

Sur la terrasse genevoise ensoleillée d'une belle journée d'été, je lui demande si elle aimerait vivre ailleurs qu'au Vietnam: «*Non!, bien sûr que non! C'est mon pays. Ma fille (5 ans) et mon mari me manquent déjà. Et puis il y a ma famille. Et mon projet.*» Le sourire est radieux.

Brigitte Mantilleri

BRÈVES

Et que prospère la promotion de l'emploi des femmes!

Peu importe que la conjoncture soit morose. La Confédération alloue cette année 1,5 million de francs d'aide à des projets favorisant l'emploi des femmes, dans le cadre de la loi fédérale

sur l'égalité (LEg) enfin entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1996. Cet appui financier est destiné d'une part à des programmes d'encouragement à l'emploi et de l'autre à des services de consultation à l'intention des femmes sur le plan professionnel. Car l'objectif primordial de cette aide financière fédérale est de contribuer à éliminer les

obstacles menant à l'égalité des sexes dans la vie professionnelle. «*Il a fallu aller vite en besogne*, note Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, *de façon à réunir dans un délai rapide un maximum d'expérience pratique dans un domaine entièrement nouveau*». Les projets ont dû être déposés

avant le 25 août, de façon à ce que le Bureau puisse choisir ceux qui bénéficieront de la manne fédérale d'ici fin octobre. Cette aide est limitée dans le temps, afin que de nouveaux projets puissent à leur tour bénéficier d'un subside. Des directives élaborées par le Bureau de l'égalité ont fourni aux promotrices de projet